

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus :

15

Séance du 2 septembre 2019 (60ème séance)

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

10

Sous la présidence de Mme Christiane MALLICK, Maire.

Sont présents : MM. Patrick ALLARD, Laurent WAGNER, Yvan BECKER, Germain JAMING, Patrick HAGER, Michel GREFF, Pascal HAMMAN, Patrice NAGEL, Laurent SLAVIK, Jean-Marc VERGNE et Daniel HEIN.

Sont absents : Mme Christelle SCALEGNO-MULLER et M. Francis SCHLUCK, excusés ; Mme Aurore GUILBAUD, non excusée.

DATE DE CONVOCATION : 27 août 2019

Le compte-rendu de la séance du 24 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

POINT 1 - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : DESIGNATION COORDONNATEUR ET AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Sur demande de l'INSEE et sur proposition du Maire, un coordonnateur communal a été nommé dans cette fonction : Mme Anita MALLICK.

Elle sera responsable de la préparation ainsi que de la réalisation de la collecte du recensement.

Deux agents recenseurs seront nommés. Le dernier recensement a eu lieu en 2015.

POINT 2 - AVIS SUR LA MUTUALISATION DES CENTRES D'INTERVENTION DE LIXING ET ROUHLING

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

POINT 3 - ACHAT ILLUMINATIONS DE NOEL

Sur proposition de M. Germain JAMING, Adjoint chargé des travaux, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, décide l'achat d'illuminations de Noël.

Montant du devis BTC-EM SONEPAR CONNECT : 8 103.83 € TTC.

POINT 4 - LOGEMENT COMMUNAL

Suite au départ de la locataire et aux dégradations dans le logement n° 2, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de retenir la caution de 280.00 € pour couvrir les frais de remise en état.

POINT 5 - ACHAT DE PANNEAUX DE STATIONNEMENT

Sur proposition de M. Germain JAMING, Adjoint chargé des travaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat de 6 panneaux de stationnement pour un montant total de 492.17 € TTC.

POINT 6 - BILAN PISCINE

M. Laurent WAGNER, Adjoint responsable de la piscine, présente le bilan de la saison 2019 : 37 journées d'ouverture dont 6 jours de fermeture hebdomadaire.

Nombre de baigneurs : en moyenne 27 baigneurs par jour.

Dépense totale : 7 055.80 €, comprenant les charges courantes (eau, électricité...), la rémunération de la surveillante de baignade, l'entretien, les produits d'entretien et pharmaceutiques, les analyses... soit une dépense moyenne de 190.70 € par jour d'ouverture.

POINT 7 - MISE A DISPOSITION LOCAL "COOPERATIVE" AU COMITE INTER-ASSOCIATIONS "GESTION MATERIEL"

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du Comité Inter-Associations "Gestion Matériel" le local "Coopérative" et charge le Maire de signer le contrat de bail pour une durée de 15 ans.

POINT 8 - PAIEMENT HEURES COMPLEMENTAIRES

Le Maire fait état d'heures complémentaires pour :

- M. François BORELLA : 20 heures
- M. Christian GEISKOPP : 40 heures

Le Conseil Municipal autorise le Maire à régler ces heures, à savoir 20 heures en septembre pour chacun et 20 heures en octobre pour M. GEISKOPP.

POINT 9 - TARIF DES POUBELLES

A l'achat groupé, les poubelles sont facturées 38.00 € pour les bacs de 240 litres.
Compte-tenu des frais de stockage et de gestion, le Maire propose de fixer le prix de cession des poubelles à 40.00 €.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

POINT 10 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption concernant la vente des biens cadastrés Section 2 n° 61 et 62 / Village (38, rue Principale), d'une contenance totale de 698 m².

POINT 11 - ENFOUISSEMENT RESEAU ORANGE PISTE CYCLABLE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte le devis de COTTEL Réseaux pour l'enfouissement du réseau Orange pour un montant de 1 359.60 € TTC et charge le Maire de la réalisation.

POINT 12 - DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

1 - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3/2019 COMMUNE

Le Conseil Municipal,

. Considérant que le reversement de la dotation de solidarité 2019 doit être imputé à l'article 739212/14

- décide de diminuer l'inscription à l'article 60632/11 pour 906.00 €
- décide d'imputer cette même somme à l'article 739212/14.

2 - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°4/2019 BUDGET EAU

Le Conseil Municipal,

. Considérant que le dégrèvement de 100 m³ d'eau à Mme Anais VELT doit être imputé à l'article 673 -Titres annulés sur exercices antérieurs-

- décide de diminuer l'inscription à l'article 6063 pour 100.00 €
- décide d'imputer cette même somme à l'article 673.

POINT 13 - INFORMATIONS - DIVERS

- 1 - Le Maire fait le point sur le chantier de la Rue Principale.
- 2 - Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du courrier de M. Armand WERNET qui demande que l'aire de jeux du Château d'Eau soit entièrement clôturée.
- 3 - Une nouvelle association est en cours de création « Association Bien-Etre » (Relaxation).
- 4 - Recrutement de Mme Monika LEINER, nouvelle assistante éducative de langue allemande dans le cadre du dispositif "Sesam Grande Région" en partenariat avec la commune de HUNDLING.
- 5 - L'opération "Brioche de l'Amitié" aura lieu du 11 au 13 octobre 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME
LIXING-LES-ROUHLING, le 06/09/2019

Le Maire,

C. Gallier



Compte-rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture le 06/09/2019
et publication ou notification le 06/09/2019